



Agressée par mon maitre de stage, que dois je faire ?

Par **cellestine**, le **08/04/2009** à **10:35**

Bonjour,

Voilà trois mois j'ai entrepris un stage de formation professionnel, comme commerciale dans une petite entreprise informatique.

L'ambiance au travail était très spéciale, les employés (4) ne parlaient pas beaucoup et personnes de se disaient bonjour le matin.

Mon employeur avait souvent des mots très bléssant à mon encontre et a l'encontre des autres employés, rien n'était jamais bien, le moindre détail lui servait d'alibi pour nous prouver notre incompétence.

Malgré cela j'ai continuée en pensant que le stage ne durerait que six mois et que je devais absolument tenir bon.

Lundi, je lui est tenue tête devant l'équipe pour la première fois, il m'a alors dit qu'il allait me virer pour fautes grâves.

Il m'a interdit l'accès à mon poste de travail et m'a demandé de venir en entretien avec lui.

Il m'a tout d'abord menacée en disant qu'il avait constitué un dossier de fautes et que je devais partir sur le champs.

Il me devait des frais de routes, il avait fait le chèque et pris la feuille détaillée avec lui. Il a refusé de me la remettre en pretextant que je lui avait facturé de faux frais ... ce qui est vérifiable car j'ai des rdv clients qui sont bien notés.

Il m'a alors dit "regardez le bien car vous ne l'aurez pas ..." je lui est pris le feuille des mains, il s'est levée et là ça a complètement dérapé ...

Il s'est collé contre moi et m'a poussée contre le mur, puis m'a retournée en me tenant les bras, j'ai eu très peur ... comme je criais une personne est intervenue, il continuait à me tenir en disant que je voulais lui voler ce chèque ... mais la personne présente est intervenue en demandant à plusieurs reprise de me lacher ...

Furieux il a prit mes affaires et les lancer dans le couloir quand j'ai voulu récupérer mes dossiers et là il à recommencé et m'a empoignée violement.
Je suis partie sans mes affaires, j'ai parlée de cette accident à ma famille et aux personnes qui m'ont confiés le stage c'est un organisme appelé ARDAN, on m'a conseillée de porter plainte. Que dois je faire ?

Par **julius**, le **08/04/2009** à **20:20**

j'ai parlée de cette accident à ma famille et aux personnes qui m'ont confiés le stage c'est un organisme appelé ARDAN, on m'a conseillée de porter plainte. Que dois je faire ?

->Des personnes averties , vous ont bien conseillé.Pourquoi cherchez vous d'autres réponses à votre demande ?

Enfin , contactez l'inspection du travail afin de dénoncer les agissements de cet employeur , afin qu'il lui soit retirer le droit d'avoir des stagiaires.